



Municipalité de
Lac-Tremblant-Nord

DEMANDE DE PERMIS

NO. DEMANDE: _____

NO. PERMIS: _____

Début des travaux : _____
Coût des travaux : _____

Fin prévue des travaux : _____

Type de permis : **CONSTRUCTION NEUVE** **AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL**

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Propriétaire

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code Postal : _____
☎ : _____
📠 : _____

Requérant Exécutant des travaux

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code Postal : _____
☎ : _____
📠 : _____
RBQ : _____
NEQ : _____

SECTION 2 : EMPLACEMENT

Matricule : _____
Cadastre du Québec: _____
Adresse : _____
Aire de plancher m² : _____

Frontale : _____
Profondeur: _____
Superficie : _____
Nombre de chambres à coucher : _____
Nombre d'étages : _____

Prévoyez-vous l'installation d'un système d'alarme? oui non

Traitement des eaux usées :

Installation septique
 Autre, spécifiez _____

Approvisionnement en eau potable :

Puits
 Eau provenant d'un plan d'eau

SECTION 3 : DOCUMENTS ACCOMPAYANT LA DEMANDE

Liste de vérifications – Afin d'éviter des erreurs préjudiciables aux deux parties, vous devez fournir tous les documents demandés. À défaut de quoi, la demande peut être retardée ou rejetée.

- 1) Une (1) preuve que le terrain sur lequel doit être érigée la construction est la propriété du demandeur, si le demandeur a acquis ce terrain dans un délai inférieur à un (1) an;
- 2) Une (1) procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom;
- 3) Deux (2) plans du bâtiment en couleur;
- 4) Huit (8) exemplaires de plans portant **la signature et le sceau d'un architecte, membre de l'Ordre des architectes du Québec ou d'un technologue professionnel, membre de l'Ordre des technologistes professionnels du Québec**, dont au moins six (6) en format 17 x11 pouces, des plans de construction à L'ÉCHELLE et des devis des travaux à exécuter incluant :
 - a) le plan de chacun des niveaux projetés visés par les travaux;
 - b) les quatre élévations avec le niveau EXACT du sol fini (nord, sud, est, ouest);
 - c) les détails de construction;
 - d) une coupe type des murs montrant les matériaux utilisés;
 - e) pour chacune des pièces indiquer l'usage prévu;
- 5) Un (1) plan d'implantation **en 8 copies**, préparé par un professionnel habilité, exécuté à une ÉCHELLE EXACTE du ou des bâtiments sur l'emplacement sur lequel on projette de construire ou d'agrandir un bâtiment.
- 6) **Une copie en fichier PDF** du plan de construction transmise électroniquement à mairie@lac-tremblant-nord.qc.ca ou soumise sur clé USB avec ladite demande;
- 7) Lors d'une construction neuve, vous devez joindre les formulaires de demandes de permis suivants :
 - a) Installation septique;
 - b) Ouvrage de captage d'eau.

Dans le cas où le permis de construction comprend l'aménagement d'une allée ou d'une aire de stationnement, l'information requise lors de la demande de permis de construction doit comprendre l'information demandée à l'article 5.10.13 du règlement no. 2013-002 relatifs aux permis et certificats.

□ Les documents pertinents relatifs au P.I.I.A. (8 copies) soit;

- Les caractéristiques naturelles du terrain : le requérant doit démontrer l'impact visuel de la nouvelle construction sur l'environnement, il doit démontrer que la hauteur des bâtiments est limitée au 2/3 de la ligne des arbres poussant à la même altitude conformément aux critères du P.I.I.A.
- Une photographie récente montrant l'état actuel de l'emplacement des bâtiments et aménagement paysager existant;
- Des photographies récentes montrant les éléments architecturaux caractéristiques de tout bâtiment existant à proximité ainsi que des photographies montrant les éléments du milieu naturel avoisinant;
- Les niveaux d'excavation, le niveau du rez-de-chaussée et le nivellement proposé montré par des côtes et des lignes d'altitude, s'il y a lieu;
- L'aménagement paysager, la localisation des clôtures architecturales, des murets, des haies denses, des lignes électriques et téléphoniques, des luminaires extérieurs, des enseignes directionnelles, des accès véhiculaires et des allées privées;
- L'architecture (plan d'élévation) des constructions qui doivent faire l'objet de travaux de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de même qu'un échantillon des matériaux de revêtement utilisés.
- L'identification des arbres à protéger dans un périmètre de 10 mètres des travaux ainsi que la méthode utilisée pour les protéger (2013-002, art. 5.12.9). Ces arbres devront être identifiés et protégés sur le terrain avant le début des travaux et l'inspecteur municipal devra constater et approuver les méthodes d'atténuation.
- **Accès par le lac** : Veuillez nous confirmer ce qui suit :
 - ❖ de quelle façon allez-vous mobiliser et démobiler les équipements nécessaires aux travaux en passant dans la bande riveraine? (Cette entrée au site demeure temporaire et doit être remise à l'état naturel);
 - ❖ Quelle mesure de végétalisation prendrez-vous lorsque les travaux seront terminés?

Frais de la demande : 500 \$ (non remboursable).

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Par : _____

Note : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous les documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.